

# Assurément vôtre !

La lettre d'information d'Auditium - N° 6 - Janvier 2015



## Edito...

Ces temps troublés ne doivent pas nous faire perdre de vue nos projets et l'énergie nécessaire à leur réalisation. Le sentiment plaisant de réussite n'a souvent d'égal que l'adversité par laquelle nous y sommes parvenus.

Ces nouvelles étapes ne représentent elles pas au fond les prémisses de notre salut, dans l'effort et le rassemblement, pour contrer la peur et la division ?

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2015, à la hauteur des espoirs et projets que vous fondez. Nous souhaitons qu'elle puisse vous apporter le signe du dépassement de soi et de la cohésion. Nous vous souhaitons de continuer à grandir avec nous un peu plus chaque année. Merci pour la confiance que vous nous témoignez !

Cyril d'EVERLANGE

## Calendrier collectif : Pourquoi faire simple !!

**Vos contrats devons prochainement respecter une fourchette de garanties haute et basse selon certains critères. Entreprises et TNS... Pensez à vérifier le vôtre pour conserver les avantages sociaux et fiscaux attendants !**

Par principe, la date d'entrée en vigueur du décret sur les contrats responsables est fixée au **1er avril 2015** pour tous les contrats conclus, souscrits ou renouvelés à compter du **1er avril 2015**. Voici les deux cas de figure principaux :

- 1) contrats conclus, souscrits ou renouvelés **à compter du 1er avril 2015** : Il est prévu une mise en conformité immédiate du contrat, bulletin d'adhésion ou règlements souscrits, conclus ou renouvelés à compter de cette date.
- 2) contrats conclus, souscrits ou renouvelés **avant le 1er avril 2015** : Il est prévu une mise en conformité à la date du prochain renouvellement, le renouvellement pouvant intervenir à la date anniversaire du contrat ou au 1er janvier de chaque année.

Un principe dérogatoire a été prévu pour les contrats collectifs à adhésion obligatoire dont l'acte juridique (décision unilatérale, accord collectif ou référendaire) a été conclu **avant le 9 août 2014** (date de publication de la Loi de finance rectificative de la SS 2014). Ces contrats doivent être mis en conformité dès l'entrée en vigueur de la prochaine modification de l'acte juridique et, au plus tard, au **31 décembre 2017**.

**Exemple 1** : un contrat mis en place par Décision unilatérale 12 juillet 2010, lui-même modifié par un nouvel acte à effet du 1er juin 2015, devra être conforme dès cette date. **Exemple 2** : Un contrat mis en place par DUE en juillet 2010, non modifié par un nouvel acte, devra être conforme au **1er janvier 2018**.

Ces dates n'ont pas remis en question l'entrée en vigueur de l'ANI 2013 impliquant la mise en place d'une mutuelle obligatoire pour tous les salariés à compter du 1er janvier 2016 ou du 1er juillet 2014 lorsqu'un collège était déjà couvert (cadres ou non cadres). **Nous restons à votre disposition pour vous éclairer au mieux sur le cas de figure dans lequel vous vous trouvez.**

Lettre d'information réservée aux clients et partenaires d'Auditium - ORIAS N° 08041062 - Retrouvez-nous sur [www.auditium.fr](http://www.auditium.fr)



## Vos interlocutrices...



Agnès Rancillac et Fabienne Isaac

Depuis plus d'un an avec Agnès et depuis septembre dernier avec Fabienne, l'équipe d'Auditium s'étoffe pour adapter sans cesse son service à votre niveau d'exigence.

Nous vous invitons à utiliser deux adresses mail en priorité selon vos demandes :

[gestion@auditium.fr](mailto:gestion@auditium.fr) pour la gestion de vos contrats (adhésions, affiliations, radiations, prestations).

[commercial@auditium.fr](mailto:commercial@auditium.fr) pour vos demandes de projets.



Suivez nous...



Retrouver nos lettres d'information sur notre [site internet](http://www.auditium.fr) en scannant directement ce tag avec votre tablette ou votre Gsm :

Retrouvez nous également sur Twitter :



#Auditium



# Partenaires particuliers... et particulières !

Durant l'année 2013 - 2014, il m'a été donné la chance de rencontrer Catherine Dejeante. Nous avons construit ensemble une formation aux enjeux financiers et psychologiques de la retraite. Cette formation est destinée aux salariés et indépendants qui souhaitent appréhender cette période avec sérénité, en intégrant le processus de deuil nécessaire... à la suite des événements !

Je tenais à vous faire partager l'expérience de Catherine Dejeante, partenaire particulière à la personnalité exceptionnelle et haute en couleurs !

## Un défi, le mieux vivre et l'efficacité au travail : c'est possible !!!

Professionnelle de santé depuis 27 ans, j'ai évolué dans différents milieux professionnels (hospitalier, entreprises, exercice libéral). J'ai acquis des compétences pluridisciplinaires techniques, humaines et organisationnelles.

Après 15 ans dans les soins curatifs en qualité d'infirmière-sophrologue, je me suis orientée vers la prévention des risques professionnels en tant qu'infirmière habilitée I.P.R.P.

J'ai beaucoup appris des patients que j'ai soignés et des salariés que j'ai accompagnés. Cette riche expérience professionnelle et ma passion pour l'être humain m'ont amenée à revisiter et à reconsidérer l'approche de la santé et du bien-être au travail.

Il est possible de trouver un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il est possible de se réaliser dans une dynamique de travail « gagnant /gagnant » avec l'entreprise. Ceci demande un travail à la fois collectif ET individuel.

Depuis 2011, après avoir validé un diplôme spécifique, j'ai créé AdVITALIA pour piloter un réseau d'intervenants spécialisés compétents pour accompagner les différentes situations et enjeux propres à chaque métier et à chaque entreprise.

Après 4 années d'exercice, AdVITALIA s'oriente par son approche systémique vers l'accompagnement des entreprises au niveau organisationnel et développe une spécificité sur la gestion et la régulation des processus relationnels.

Souvent appelée pour un symptôme éprouvé par un ou plusieurs individus d'une structure, l'expérience de la plupart des professionnels affirme que les problèmes rencontrés dans les équipes ne sont souvent que le symptôme d'un dysfonctionnement plus vaste qui affectait le système tout entier.

Des milliers d'heures d'écoute, d'observation de l'être humain dans son activité m'ont fait voir et réaliser que trop souvent les directions d'entreprise, dans leur approche managériale, s'intéressent essentiellement à la pensée, à la façon de raisonner.....en minimisant, voire en ignorant, les ressentis.

## Quel message souhaitez-vous délivrer, aujourd'hui ?

La clientèle d'AdVITALIA se compose d'entreprises et de salariés en difficultés, voire en souffrance avec des niveaux de stress importants.

Bien-être et performance sont étroitement liés, mais... il existe une vraie divergence sur la question de la performance et de la qualité de travail entre les salariés et leur direction. Car la notion de « mieux être » au travail est étroitement liée à la notion de « bien faire » son travail.

Le stress professionnel est MULTIFACTORIEL ce qui explique la difficulté à l'appréhender. Repensons le travail comme une occasion de vivre ensemble pour travailler de manière globale et de revoir la construction des liens individus et entreprise. Le développement de

la Santé psychologique au travail devient progressivement un impératif économique et social.

Une prévention adaptée est à mon avis, une prévention globale qui se fonde sur un travail alliant l'organisation, le développement de compétences managériales et les individus.

De plus en plus d'entreprises réalisent la nécessité de travailler à la fois sur leur organisation, leur management, pour mobiliser les ressources internes de leurs collaborateurs....pour co-construire la coopération.

## Quelles perspectives pour demain ?

Intervenir auprès des TPE et PME à partir de leur situation de travail et être force de propositions adaptées à leurs culture et intentions. Les entreprises ont très souvent leurs solutions car elles sont riches de potentiel mais sont « mal à l'aise » pour traiter les difficultés dans une approche globale de leur système.

## Vous évoquez une spécificité, qu'elle est-elle ?

AdVITALIA s'appuie sur un réseau de partenaires et développe des outils spécifiques pour réaliser des diagnostics et former les équipes à monter en conscience, en compétences pour « redécider » des comportements à opérer et promouvoir la santé physique et morale afin d'être performants.

L'être humain éprouve des sensations, des émotions, construit des pensées qui induisent des comportements plus ou moins conscients. Il appartient de faire les liens entre les trois composantes afin de développer la puissance de chacun et de s'accomplir professionnellement sans faire d'ombre à sa vie personnelle.

Chaque jour vous devez composer avec la colère, la tristesse, la surprise, la peur, la joie. Cela évoque votre ressenti, et décrit les **émotions**. Elles sont présentes dans votre vie personnelle comme professionnelle. Pourtant longtemps considérées comme un phénomène gênant, à mettre de côté, voire comme une faiblesse, les émotions apparaissent aujourd'hui liées à des compétences INDISPENSABLES pour évoluer dans un environnement en perpétuel changement.

Les recherches en neurosciences et en psychologie nous montrent que si les compétences de régulation émotionnelle sont liées à la santé physique et mentale, elles le sont aussi à la capacité de prendre des décisions, de gérer des relations, d'entretenir la motivation et faire preuve de LEADERSHIP. Aussi, pour se réaliser et contribuer à sa performance, l'intelligence cognitive, rationnelle, se complète de l'intelligence émotionnelle. Réussir notre vie passe par l'exploitation de ces deux intelligences.

Cela passe par l'acquisition de connaissances, mais aussi par l'apprentissage d'un travail sur le corps : percevoir, ressentir les sensations, les émotions pour les utiliser à bon escient et être efficace et juste dans les actions à entreprendre.

## Quelles sont les convictions d'AdVITALIA ?

AdVITALIA croit beaucoup en la richesse de l'être humain. Son véritable intérêt pour les individus contribue à favoriser la réalisation de leur potentiel humain et à permettre à chacun de canaliser son énergie vers un travail constructif, productif, et à insuffler sa vision positive de la vie. Toute expérience est source d'apprentissage et d'évolution, nous apprenons et nous nous enrichissons grâce aux autres, chaque expérience nous fait grandir. Nous avons tout intérêt à travailler sur des projets collectifs : pour la performance sociétale, économique, existentielle et individuelle.

Contact : [c.dejeante@free.fr](mailto:c.dejeante@free.fr) et au 06 74 37 77 59

